

Association  
**JUSTICE**  
Pour le droit a un procès équitable

جمعية  
عدالة  
JUSTICE  
من أجل الحق في محاكمة عادلة

جمعية  
**عدالة**  
من أجل الحق في محاكمة عادلة

## Éléments de la stratégie : 2015-2017

Pour une protection judiciaire et juridique des droits fondamentaux et la promotion des droits humains.

Rabat le 05 Février 2015

# Historique

- L'association **Adala pour le Droit à un Procès Equitable** est une organisation non-gouvernementale créée par des acteurs associatifs en octobre 2005;

# Structures

- ADALA se compose des structures suivantes:
- **L'Assemblée générale;**
- **Le Conseil national (Proposition d'amendement);**
- **Le Bureau exécutif;**
- **La Présidence: 2005-2011 Abdelaziz Nouaydi; 2012-2014: Jamila Sayouri**
- **Centre de Recherche, de Formation et de Monitoring (CARFM) crée en 2014;**
- **Unité d'Assistance, d'Ecoute et d'Oriention Juridique crée en 2013.**

# Philosophie

- **ADALA a pour philosophie de promouvoir et de développer l'éthique des droits de l'Homme dans les pratiques institutionnelles et de contribuer à l'établissement de l'Etat de droit et des libertés tant privées que publiques, individuelles que collectives.**

# Mission

- **ADALA a pour mission d'accompagner la réforme des systèmes juridique et judiciaire afin de les conformer avec les normes internationales en la matière: indépendance de la magistrature , primauté de la règle du droit sur l'arbitraire, et la garantie de la sécurité judiciaire et juridique jucticiables.**

# Objectifs

- **ADALA œuvre pour les objectifs suivants:**
- L'indépendance du pouvoir judiciaire ;
- La transparence de son fonctionnement;
- La garantie de procès équitable et la simplification des procédures d'accès à la justice,
- L'amélioration de la qualité des jugements;
- L'harmonisation des lois nationales avec le droit international (conventions et traités y afférant).

# Contexte d'Actions: 2011 à 2014

## Institutionnelles

- Création DU CNDH;
- Délégation Interministérielle des droits de l'Homme;
- Médiateur du Royaume du Maroc;
- Protections des catégories vulnérables
- Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (en cours)

- Ratification des protocoles internationaux;
- Levée des réserves;
- Adoption des normes et mécanismes internationaux.



## Juridiques

- Dialogue national sur la réforme de la justice
- Projets de Lois: , code de procédure pénal, civile, code pénal;
- Le Statut des magistrats;
- Projet de loi sur le droit d'accès à l'information
- Projet du code de la Presse
- Projet de loi sur le droit de grève
- Annulation des juridictions d'exception.

# Réalisations: 2012-2014

- Programme Pour une liberté d'expression effective (en partenariat avec la délégation de **l'Union Européenne et l'appui de Friedrich Ebert**)
- Programme pour le renforcement des conditions du procès équitable (en Partenariat avec **(l'Ambassade des Pays -Bas)**).
- Programme d'accompagnement du processus de la réforme de la justice (en Partenariat avec **la Fondation Friedrich Ebert**);
- Programme de plaidoyer relatif aux lois organiques relatives au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (**en Partenariat avec la Commission internationale des juristes, FIDH et le Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme**).



# Réalisations - Suite

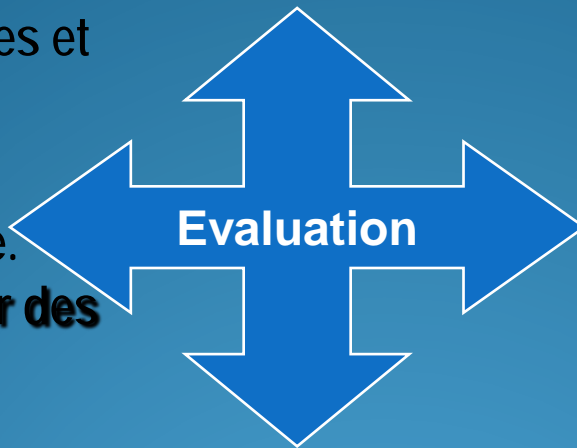
Programme sur l'application judiciaire des droits des femmes **en partenariat avec le ministère de la justice et libertés. :**

- Programme de la protection judiciaire la protection des droits et libertés fondamentaux en **partenariat avec la délégation interministérielle.**
- Programme de l'assistance juridique des journalistes en partenariat avec **le centre jordanien de protection de la liberté des journalistes**

# Evaluation en interne: 2012-2014

## Points Forts

1. Participation à des dynamiques régionales et internationales
2. Interventions par approche juridique,, genrée et participative.
- 3. Capacité à mobiliser des acteurs associatifs et étatiques**
- 4. Espace de débat et de délibération**
- 5. Lobbying auprès des instances**
- 6. Force de proposition de réformes de lois.**



## Défis

- Défi de la demande civile ,sociale et politique,
- Le défi de suivi et d'évaluation des politiques publiques et de la présence,
- Le défi de 'élargissement géographique de son action,
- Le défi de la répartition des tâches avec les autres acteurs des droits humains,
- Le défi des ressources financières et humaines,
- Défi de l'équilibre entre le travail rémunéré et le travail bénévole,

# Priorités

**Droits économiques,  
sociaux, et culturels**

**Indépendance  
de la justice**

**Gouvernance  
Sécuritaire**

**Protection judiciaire  
Des droits et libertés**

**Protection des  
droits  
fondamentaux**

**Harmonisation  
de la législation  
nationale  
avec les Standards  
internationaux**

# Axes stratégiques

## **AXE 1 : Indépendance du pouvoir judiciaire**

- Renforcement du fonctionnement de l'appareil judiciaire
- L'accompagnement de la mise en place des lois organiques
- Renforcement des compétences des professionnels de la justice

## **AXE 2 : protection judiciaire des droits et libertés**

- Protection contre toutes les formes de discrimination
- Renforcement des institutions constitutionnelles
- Accompagnement de la mise en place des mécanismes de protection (y compris la prévention de la torture)

## **AXE 3 : Droits économiques et sociaux**

- Droit des groupes vulnérables : les femmes; les personnes en situation d'handicap, les droits de l'enfant, et les droits des migrants
- Mécanismes de protection

## **AXE 4 : harmonisation des lois nationales avec le droit international des droits de l'Homme**

- Diagnostic des lois nationales
- Lecture du code pénal et du code de procédure pénale
- Évaluer les politiques publiques de la justice pénale à la lumière du droit international des droits de l'homme

## **AXE 5 : Gouvernance sécuritaire**

- Contrôle parlementaire et civil des politiques publiques de sécurité
- Améliorer les rapports d'enquête pour assurer une politique sécuritaire juste et fiable

# Composantes du plan stratégique de 3 ans

- La recherche , La réflexion et le renforcement des capacités des acteurs (institutionnels et associatifs...)
- La sensibilisation et la mobilisation des acteurs;
- La Surveillance ; contrôle et plaidoyer;
- L'observation des procès . monitoring et reporting
- Le renforcement du partenariat d'autres intuitions concernées.

# ADALA

- **Vous remercie pour votre attention**